

Du 10<sup>e</sup> Août 1840, à huit heures du matin  
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph-Marie Louis Fabre  
 né à la Garde le 10<sup>e</sup> Août 1840 à 8 heures du matin  
 fils de Joseph

N° 71

et de Marie Roustan

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le père Joseph Fabre

Premier témoin, Antoine Guez, propriétaire âgé de cinquante ans

Second témoin, Charles Roustan, âgé de cinquante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé la déclaration

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban

maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

Du 10<sup>e</sup> Août 1840, à huit heures du matin  
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Victorine Guin  
 née à la Garde le 10<sup>e</sup> Août 1840 à 8 heures du matin  
 fille de Joseph Guin  
 et de Marie Roustan

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le père Joseph Guin

Premier témoin, Jacques Roustan, âgé de cinquante ans

Second témoin, Jean Baptiste Guin, âgé de cinquante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé la déclaration

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban  
 maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

Du 10<sup>e</sup> Août 1840, à huit heures du matin  
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Angèle Aboul  
 née à la Garde le 10<sup>e</sup> Août 1840 à 8 heures du matin  
 fille de Joseph Aboul

N° 72

et de Angèle Louis, d'abord la fille Guin

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe féminin

Sur la déclaration à moi faite par le père Joseph Aboul

Premier témoin, Jean Joseph Aboul, cultivateur âgé de cinquante ans

Second témoin, Jean Antoine Roustan, âgé de cinquante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé la déclaration

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban

maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

Du 10<sup>e</sup> Août 1840, à huit heures du matin  
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Anne Roustan  
 née à la Garde le 10<sup>e</sup> Août 1840 à 8 heures du matin  
 fille de Joseph Roustan  
 et de Marie Anne Roustan

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le père Joseph Roustan

Premier témoin, Joseph Roustan, âgé de cinquante ans

Second témoin, Jean Louis Roustan, âgé de cinquante ans

Et ont, les déclarans et témoins, signé la déclaration

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Bernard Auban  
 maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban